



# CA REPART LE

15 mars

Salarié-e-s des EHPAD et des services de soins à domicile, tous-toutes ensemble et dans la diversité des statuts de nos établissements, nous avons brisé le mur du silence ! Nous avons commencé à alerter l'opinion publique, et plus personne aujourd'hui ne peut ignorer la réalité : il y a un manque énorme d'effectifs dans tous nos EHPAD !

Qu'ils soient du privé à but lucratif (KORIAN, ORPEA, ...) du privé associatif à but non lucratif, ou du secteur public, nos 3 catégories d'EHPAD souffrent toutes d'un manque de personnel salarié face au nombre de personnes âgées, plus ou moins dépendantes, dont nous avons la responsabilité.

L'omerta du président de la République à l'appel des salarié-e-s en détresse et des personnes âgées lors de la grande mobilisation du 30 janvier 2018 n'a pas arrêté les manifestants. Ils, elles étaient très nombreux-se-s à clamer haut et fort : « des moyens pour travailler et préserver la dignité pour nos aînées ! ».

**Il nous faut donc agir pour contraindre le gouvernement à revenir sur sa politique d'injustice sociale, traduite dans ses choix budgétaires qui gaspillent l'argent public, exonèrent les plus riches et privent la collectivité nationale de moyens pour ses EHPAD.**

## Nous revendiquons des moyens pour les EHPAD



**Mettre en place un financement pérenne et solidaire pour la prise en charge de la perte d'autonomie** dans le cadre de la branche Maladie de la Sécurité sociale et créer un grand service public de la Santé et de l'Action Sociale.

**Arrêter les suppressions de poste** dans les établissements et pérenniser le financement de l'aide, des soins et d'accompagnement à domicile.

**Mettre en place un ratio d'un personnel pour une personne accompagnée** en établissement et augmenter le temps passé auprès des personnes âgées à domicile.

**Revaloriser les salaires, améliorer les carrières et les conditions de travail** des personnels de la branche à domicile et en établissement.

**Revaloriser les salaires, améliorer les carrières et les conditions de travail** des personnels de la branche à domicile et en établissement.

**Angoulême : Rassemblement à 14 h devant l'ARS puis**  
**convergence vers la Place HERGE pour 15 h**